



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général
du patrimoine culturel**

Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Morzine
les Dromonts
chemin des Ardoisières

Maison dite chalet le Crépy

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000803

Date de l'enquête initiale : 2006

Date(s) de rédaction : 2006

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison

Appellation : chalet le Crépy

Parties constituantes non étudiées : café, restaurant

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 2006. O1 254, 345, 346

Historique

Le chalet le Crépy est construit pour Robert Faure, l'un des pionniers de la station d'Avoriaz, qui mène plusieurs activités parmi lesquelles la gestion de l'agence Faure Immobilier et assure pendant plusieurs années la présidence de l'Office de tourisme. Robert Faure ouvre dans cette construction un bar restaurant, le Crépy, qui devient un lieu particulièrement renommé de la station. Il occupe l'appartement mitoyen du bar, tandis que le logement placé en pignon devient la propriété de Jacques Labro puis celle du couple Christine Ockrent et Bernard Kouchner. Le Crépy profite d'une situation topographique en belvédère, placé entre le quartier des Dromonts et celui du Festival et sur le passage des skieurs, à l'amont comme à l'aval, faisant de ce lieu un emplacement commercial particulièrement attractif. Malgré un programme dense et une partie commerciale qui aurait pu exiger que la construction soit bien en vue, le projet est dessiné pour que l'impact visuel soit minimum. C'est pourquoi les rives de toitures varient entre 1m et 1,50 m au-dessus de la route, limitant partout les effets de hauteur, avec des pièces d'habitation placées discrètement en contrebas du niveau de la route. Cette disposition permet selon Jacques Labro de « sauvegarder un point de vue exceptionnel sur la vallée des Ardoisières, tant pour les riverains que pour les promeneurs ». Le Crépy termine la composition des chalets placés en bordure du côté aval du chemin des Ardoisières (lots n°141 et 142 du lotissement, 688 m² de terrain, 420 m² de plancher), le Crépy profite d'une situation topographique en belvédère, placé entre le quartier des Dromonts et celui du Festival et sur le passage des skieurs, à l'amont comme à l'aval, faisant de ce lieu un emplacement commercial particulièrement attractif. Le Crépy a été modifié pour s'adapter aux contraintes commerciales et les deux logements ont été agrandis par des adjonctions de petites dimensions greffées contre la partie d'origine.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1980 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Labro (architecte urbaniste, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Robert Faure (commanditaire)

Description

Le plan est en deux parties, tracées chacune en éventail, distribuant au sud-est (angle de 35°) deux logements mitoyens et au nord-ouest un bar restaurant (angle de 25°). La construction comprend quatre niveaux dont les deux niveaux inférieurs

sont encastrés dans la pente. Les accès sont distincts pour chaque partie et se font au niveau supérieur depuis la rue, directement depuis le côté amont. Les entrées sont très protégées et aménagées sous les dépassées de toiture. Les logements sont sur trois niveaux organisés chacun sur un plan en éventail. Le séjour est disposé sous toiture, prolongé par une terrasse et complété par un niveau de mezzanine. Deux chambres sont aménagées au rez-de-chaussée inférieur. Pour la partie commerciale, les espaces de bar et de salle de restaurant sont aménagés dans les niveaux supérieurs, complétés d'une mezzanine sous toiture. Le niveau de rez-de-chaussée est affecté aux réserves et à une chambre de personnel. La construction est en maçonnerie de béton armé. La couverture est en porte neige faits de versants multiples polygonaux qui suivent la géométrie de chaque partie. La construction a subi plusieurs modifications depuis son origine. La partie commerciale occupe tous les niveaux et les accès ont été multipliés par des escaliers extérieurs et des galeries en façade aval. Chaque logement a été agrandi, l'un en partie aval, l'autre par une série de petites extensions placées en cascade contre le pignon est. Les auvents des entrées amont ont été clos et prolongés par des structures en bois enveloppant tout l'arrière du chalet.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : essentage de bardeaux ; essentage de planches ; crépi ; béton armé

Matériau(x) de couverture : bois en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, étage de comble

Type(s) de couverture : toit à deux pans ; appentis

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier droit, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier en équerre, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

Typologies : chalet champignon polygonal, chalet individuel

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Plan masse, extrait du plan cadastral
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400975NUD



Vue générale depuis le nord-est,
entrée amont du bar-restaurant
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400976NUCA



Elévation nord-ouest,
entrée amont des logements
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400977NUCA



Le restaurant
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400722NUCA



Elévation sud-est
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400978NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude d'Avoriaz (IA74000866) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine

Maisons dites chalets (IA74000869) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine

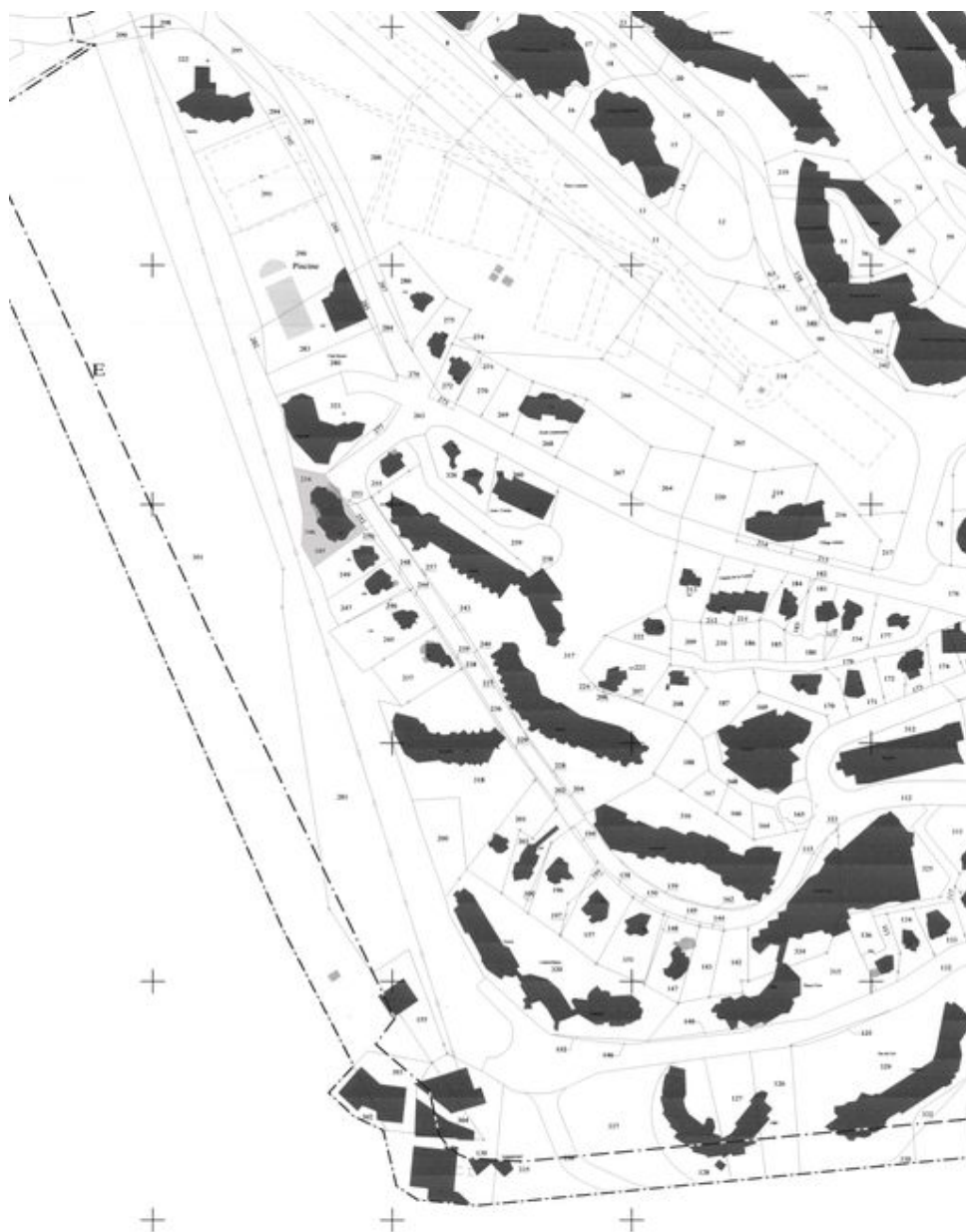
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Secteur urbain concerté : quartier les Dromonts (IA74000873) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble



Plan masse, extrait du plan cadastral

IVR82_20087400975NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le nord-est, entrée amont du bar-restaurant

IVR82_20087400976NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation nord-ouest, entrée amont des logements

IVR82_20087400977NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le restaurant

IVR82_20097400722NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud-est

IVR82_20087400978NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation